

Compétences transversales des BP JEPS (UC1 & UC2)

Prérogatives	Enseignement de la voile, du kayak ou du char à voile
Prérequis entrée en formation	Aptitudes physiques et sportives. Répondre aux exigences d'entrée en formation (EPEF).
Objectifs de formation	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
Contenu	UC1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Contribuer au fonctionnement d'une structure UC2 : Concevoir un projet d'animation Conduire un projet d'animation Évaluer un projet d'animation
Méthode(s)	Apports théoriques en formations et travail en petits groupes dans divers domaines dispensés par des spécialistes dont des personnes en charges de responsabilités dans nos ministères de tutelle. Entraîneurs, directeurs de centre, Conseillers techniques, représentants de l'Etat...
Déroulé de la formation et des acquisitions	Alternance de cours théoriques et d'application en structure d'alternance en lien privilégié avec le tuteur. Retour d'expériences sous forme d'analyse de pratique Production d'écrits et de présentation orale Examen blanc
Certifications	Le candidat rédige un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences visées dans les UC 1 et UC 2. L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de vingt minutes au maximum
Lieu	Sainte Marine
Intervenants (es)	Olivier HACHAIR, Coordonnateur de la formation
Ressources pédagogiques	Ordinateur avec accès WIFI, vidéo projecteur Examen blanc